

### Avant-propos

Le 24 mars dernier, la coopérative New B fait connaître son projet au grand public : créer une nouvelle banque coopérative, qui soit transparente et qui investisse dans l'économie réelle. En deux jours, les 10 000 coopérateurs escomptés sont réunis, soit trois mois avant l'échéance prévue. Pourquoi un tel engouement de la part des citoyens ? La première partie de cette analyse propose une mise en perspective historique afin de situer les raisons qui alimentent la défiance des citoyens par rapport au système financier, posant à nouveaux frais des questionnements éthiques. La seconde partie examine l'émergence d'alternatives à ce système financier. En particulier, que propose New B ? Qu'est-ce qu'une coopérative ? Quels défis pour qu'un tel projet alternatif puisse aboutir ?

**Mots-clés :** Argent – Coopérative – Capitalisme – Éthique

### Introduction

Le 24 mars 2013, New B fait connaître publiquement son projet : créer une nouvelle banque « *coopérative, participative, transparente, sobre et simple, qui investit dans l'économie réelle* ». Pour soutenir l'initiative, elle fait appel au public afin de réunir 10 000 coopérateurs en trois mois. Surprise : deux jours seulement seront nécessaires pour atteindre cet objectif. Bien plus, deux mois après le début de la campagne, le compteur flirte avec le chiffre de 40 000 citoyens et 89 associations s'engageant « à prendre part ». Certes, l'engagement financier n'est pas très élevé : 20 € pour les particuliers, 2 000 € pour les associations. Mais tout de même, pourquoi un tel engouement de citoyens pour le lancement d'une nouvelle banque belge ? Comment expliquer cet intérêt et cette attente ?

Pour répondre à cette question, le texte qui suit explicite les raisons qui alimentent les doutes et la défiance des citoyens par rapport au système financier actuel. Raisons qui suscitent aussi des réflexions, des questions éthiques et qui conduisent à chercher des alternatives.

Un deuxième volet de l'analyse fera écho à cette recherche d'alternatives au système bancaire actuel. Il situera la proposition de lancement de la nouvelle banque initiée par New B, en particulier sa dimension « coopérative », et pointera quelques défis que cette initiative devra relever pour aboutir.

### L'argent, monnaie d'échange

L'argent. Un métal précieux. Brillant, il scintille sous les rayons du soleil. Il fait rêver. Longtemps, l'argent a été considéré comme un étalon monétaire pour les échanges commerciaux. Puis est venu l'or, plus précieux encore. L'un comme l'autre ont servi pour frapper la monnaie. Au 13<sup>e</sup> siècle, des banquiers italiens ont développé une alternative : la « lettre de change », qui permettait aux commerçants de circuler en Europe sans devoir emporter avec eux des sacs remplis de pièces de monnaie. L'argent était déjà devenu en quelque sorte « virtuel ». L'impression de billets de banque a accentué la dématérialisation de la monnaie. Aujourd'hui, pour payer ses courses au supermarché, l'argent papier n'est même plus indispensable. Seuls sont nécessaires quelques codes et quelques chiffres mémorisés sur une carte bancaire et dans la mémoire du client.

Comment dès lors thésauriser ses économies pour le futur quand l'argent « liquide » est devenu presque immatériel ? Jadis, on glissait quelques pièces dans un bas de laine qu'on cachait sous un matelas. Ou bien on entassait des liasses de billets dans une boîte à chaussures qu'on planquait au fond du jardin. Non seulement, l'argent ainsi conservé perdait de sa valeur au fil du temps à cause de l'inflation<sup>1</sup> mais il risquait aussi d'être oublié ou volé. De plus, il ne soutenait pas l'activité économique puisqu'il ne circulait pas. Ce pour quoi il a pourtant été inventé.

Une solution fut de placer ses économies dans des caisses d'épargne et dans des banques. D'une part, en confiant son argent à la banque, le client bénéficie d'un intérêt ; d'autre part, il permet à la banque d'accumuler des liquidités pour répondre aux demandes de crédit. Si, au départ, les banques étaient plutôt réservées aux acteurs économiques et commerciaux, elles se sont largement démocratisées au 20<sup>e</sup> siècle, notamment à partir du moment où les salaires ont été versés sur des comptes et non plus payés en espèces<sup>2</sup>. Ainsi se sont multipliés les comptes-courants et les comptes d'épargne, comme le fameux « livret » souvent ouvert par les parents au profit de leur progéniture. On déposait volontiers son argent aux CCP (Comptes Chèques Postaux) ou à la CGER (Caisse Générale d'Épargne et de Retraite)<sup>3</sup>.

## Confiance brisée

À cette époque, le client ordinaire ne se préoccupait pas trop de ce que la banque faisait de l'argent qu'il lui confiait. Tout au plus espérait-il récupérer son bien avec un petit intérêt. Or, pour qu'un système d'échange fonctionne, un minimum de confiance réciproque est nécessaire : de la part du citoyen qui confie son argent à la banque ; de la part de la banque qui prête cet argent à d'autres citoyens. Le mot « crédit » qui fait partie du langage bancaire signifie d'ailleurs tout simplement « confiance »<sup>4</sup>.

Mais aujourd'hui, cette confiance est mise à mal. La crise financière de 2008 est passée par là. Des centaines de milliers d'épargnants qui ont vu leurs économies fondre en quelques jours commencent à se poser des questions<sup>5</sup>. Mais le dindon de la farce n'est pas seulement l'épargnant : c'est aussi le contribuable. En effet, les États, appelés à la rescousse, ont englouti des sommes colossales pour sauver du naufrage de nombreux organismes bancaires qui menaçaient de couler dans la tourmente de la crise financière. Ainsi, dans l'Union Européenne, entre 2008 et 2011, 1 616 milliards d'euros ont été injectés comme aide publique dans le secteur financier, soit 13% du PIB (Produit Intérieur Brut). Et ce n'est pas fini. D'autres banques, espagnoles et chypriotes, sont aussi sous perfusion. Les citoyens sont donc mis à contribution pour couvrir les pertes engendrées par des spéculateurs qui ont mis à mal le système financier et bancaire<sup>6</sup>. On socialise ainsi les pertes tout en privatisant les profits. Pour rassurer le client et le dissuader de vider ses comptes, l'État s'est porté garant, à travers le

---

<sup>1</sup> Par exemple, en pouvoir d'achat, 100 Francs belges de 1981 ne valent plus aujourd'hui que 43 FB et 2,5 € de 2004 valent encore à peine 2 €.

Voir le site : [economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/prix\\_consommation](http://economie.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/prix_consommation).

<sup>2</sup> En 1967, la France comptait 5 400 agences bancaires. En 1991, le chiffre est passé à 25 500 agences. Voir le site : *Faut-il brûler les banques ?*, revue *Ça m'intéresse Histoire*, n°18, mai-juin 2013, pp.38-41.

<sup>3</sup> Depuis, la CGER a été absorbée par la banque Fortis puis par BNP Paribas. Quant aux CCP, ils sont devenus « Banque de la Poste » et plus récemment « bpost », banque dont les deux actionnaires sont à 50/50 BNP Paribas Fortis et bpost.

<sup>4</sup> Dans une campagne publicitaire lancée en juin 2013, la banque Crelan joue d'ailleurs sur ce mot : « *Ma banque, je lui accorde tout mon crédit* ». Crelan est le nouveau nom de la banque issue de la fusion du Crédit Agricole et de Centea intervenue le 1<sup>er</sup> avril 2013. Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, la KBC, en quête de liquidités, s'était délestée de Centea qu'elle avait revendue au Crédit Agricole.

<sup>5</sup> Une prise de conscience se fait jour lentement de la part des clients des banques. Selon une enquête réalisée en avril 2011 pour la banque Triodos, la moitié des Belges seulement savent que leur épargne ne dort pas dans les coffres de leur banque. Deux sur trois ignorent si cet argent est investi en bourse par leur banque. Huit sur dix ne savent pas si celle-ci investit dans l'industrie de l'armement. Beaucoup ne connaissent même pas le taux d'intérêt de leur compte ni s'il est avantageux.

<sup>6</sup> On se souvient notamment du trader de la Société générale en France, Jérôme Kerviel, dont les placements et les prises de position ont engendré une perte de près de cinq milliards d'euros. C'était au début de la crise des *subprime* (crise de l'immobilier aux États-Unis) en 2008.

Fonds de protection des dépôts, pour le remboursement de l'épargnant en cas de faillite de l'établissement bancaire et ce, à concurrence de maximum 100 000 € par compte et par banque. Une telle couverture serait-elle supportable en cas de faillite d'une grande banque ?

De plus, à cause de l'incertitude ambiante et de la crise économique, les banques rechignent à faire crédit sans avoir l'assurance et la garantie du remboursement du prêt. Elles prennent de moins en moins de risques. Pour pouvoir emprunter, il faut donc être riche et pouvoir assurer ses arrières. Ce qui exclut de fait toujours plus de citoyens de la possibilité de construire des projets qui nécessitent un emprunt.

## **Éloignement**

La confiance passe par la proximité, entre l'épargnant, le banquier et l'emprunteur. Or le nombre d'agences bancaires diminue toujours davantage au profit d'une gestion par « e-banking ». Les contacts humains deviennent rares. Le métier de banquier évolue vers celui de « conseiller en placements ». Il a de moins en moins de liberté et de souplesse pour pouvoir accorder un crédit à un particulier qui veut transformer sa maison ou à un patron de PME qui veut développer une entreprise dans un domaine innovant de l'économie.

Le gérant local doit avant tout satisfaire aux conditions et remplir les objectifs que lui assigne son entreprise bancaire. De plus, les centres de décision de ces établissements bancaires sont de plus en plus éloignés des gérants locaux comme des clients. Ainsi les agences bancaires ont été longtemps mises sous pression pour proposer aux particuliers des placements dont ils ignoraient eux-mêmes la composition et qui se sont révélés toxiques après la crise du crédit immobilier aux États-Unis en 2007. On est loin des placements « en bon père de famille ».

## **Dérives du système financier**

Les excès et les dérives du système financier sont nombreux. Nous en épinglerons seulement trois principaux : la financiarisation de l'économie, la domination du politique par l'économie, le manque d'éthique et de démocratie.

## **Économie casino**

À quoi servent les banques ? Pour quoi existent-elles ? À l'origine et fondamentalement, leur objectif est de récolter de l'argent pour faire du crédit, de transformer de l'épargne en crédit pour financer les projets des uns avec l'épargne des autres. C'est-à-dire soutenir le développement de l'économie, les grands projets publics, la création d'entreprises ainsi que les projets des ménages et des particuliers, notamment en matière de construction. C'est cela le métier de base des banques en lien avec l'économie réelle.

Mais certaines de ces banques se lancent dans d'autres activités purement financières et spéculatives en utilisant les dépôts des épargnants. Elles leur proposent des « produits » plus rentables que l'intérêt d'un compte d'épargne, des produits « complexes et risqués » ou encore « dérivés » qui se jouent en bourse sur le marché planétaire et qui génèrent de plantureux profits à très court terme. La porte est ouverte à la formation de bulles spéculatives détachées de l'économie réelle. L'argent « monnaie » n'est plus seulement dématérialisé mais il ne correspond plus à quoi que ce soit de réel. On fait de l'argent avec l'argent.

Dès 2007, le « retour du réel » fait éclater certaines de ces bulles et entraîne de puissants organismes financiers vers la faillite. Les produits « complexes » se dégonflent<sup>7</sup>. Une réaction en chaîne provoque une crise qui frappe les marchés financiers, les économies, les finances des États et des citoyens.

Pour éviter cette dérive de la fonction bancaire, les pouvoirs politiques devraient pouvoir

---

<sup>7</sup> À la fin juin 2008, soit trois mois avant son sauvetage par les gouvernements néerlandais, belge et luxembourgeois, Fortis Banque détenait près de 42 milliards d'euros de ces produits structurés complexes (*Les Sept Péchés Capitaux des Banques*, étude de G. DENIS à l'initiative du député européen écolo P. LAMBERTS, avril 2013, disponible sur le site [www.pechesbancaires.eu/fr](http://www.pechesbancaires.eu/fr)).

imposer une radicale séparation entre les « banques de détail » et les « banques d'investissement », autrement dit entre les banques de dépôts et les banques d'affaires. Mais en sont-ils capables ?

### **Politique sous domination**

« *Lorsqu'un gouvernement est dépendant des banquiers pour l'argent, ce sont ces derniers, et non les dirigeants du gouvernement, qui contrôlent la situation. [...] L'argent n'a pas de patrie ; les financiers n'ont pas de patriotisme et n'ont pas de décence ; leur unique objectif est le gain.* » Cette citation pourrait être celle d'un responsable politique contemporain. Elle vient de Napoléon 1er au début du 19<sup>e</sup> siècle. Il devait notamment faire appel aux banques pour soutenir son effort de guerre.

La crise financière a montré de manière cruciale combien les pouvoirs politiques étaient devenus dépendants des pouvoirs financiers. À tel point que le refus du soutien de la part des États aux banques aurait pu entraîner, en 2008, une catastrophe économique et sociale de grande envergure... dont les gouvernements auraient sans doute été rendus responsables. Avec la concentration et la fusion des établissements bancaires, certains groupes sont devenus tellement puissants que leurs actifs dépassent le PIB (Produit Intérieur Brut) des pays<sup>8</sup>. Ces banques sont considérées comme systémiques car leur faillite mettrait en péril les équilibres économiques et financiers<sup>9</sup>.

### **Déficits éthique et démocratique**

De manière générale, les grosses institutions bancaires ne sont pas des modèles de démocratie et de participation. De plus, les rémunérations des traders, des dirigeants et des membres du Conseil d'administration sont considérées comme hors normes. Sans compter les parachutes dorés dont ils sont encore gratifiés quand ils quittent l'entreprise. Par ailleurs, les syndicats dénoncent régulièrement une politique qui vise une diminution du personnel alors que l'entreprise annonce d'importants bénéfices et que l'actionnariat applaudit.

Malgré les publications légales des résultats, il est très difficile, pour un client, d'avoir des informations sur la politique de placements et d'investissements de sa banque : que fait-elle de son argent ? L'investit-elle dans l'armement, dans le nucléaire, dans un pays sous dictature ? Soutient-elle le durable et l'économie sociale ? Contribue-t-elle à éluder l'impôt et à blanchir l'argent sale ? Au début du mois d'avril 2013, un groupe international de journalistes d'investigation a fait des révélations fracassantes sur l'usage des paradis fiscaux et des offshores qui offrent aux sociétés la possibilité de faire des « montages » afin de favoriser l'évasion ou la fraude fiscales. Pour se rendre compte de l'implication des banques dans ces systèmes, il suffit de constater le nombre de filiales présentes dans les paradis fiscaux : la Deutsche Bank en a près d'un millier, BNP Paribas, 180 et le Crédit Agricole, 95<sup>10</sup>.

### **Une question clé : l'éthique de l'argent**

Au 13<sup>e</sup> siècle, le philosophe et théologien Thomas d'Aquin (1224-1274), docteur de l'Église, affirme que « *recevoir un intérêt pour l'usage de l'argent prêté est en soi une chose*

---

<sup>8</sup> En 2007, « *le total de l'actif des banques Fortis et Dexia correspondait respectivement à 260% et 180% du PIB de la Belgique* » (P. LAMBERTS, *Le poids des banques étrangères en Belgique : questions/réponses*, avril 2013, disponible sur [www.philippelamberts.eu](http://www.philippelamberts.eu)). Le cas de Chypre est encore plus symptomatique puisque les dépôts bancaires représentent environ 750% du PIB de l'île.

<sup>9</sup> Quatre de ces banques sont actives en Belgique : Deutsche Bank (bilan en 2011 : 2 164 milliards d'euros), BNP Paribas (1 965 milliards), Crédit agricole (1 879 milliards), ING (731 milliards) (Ibidem).

<sup>10</sup> En mai 2013, la société américaine Apple, qui fabrique les ordinateurs Mac et autres iPad, iPhone et iPod, a emprunté 17 milliards de dollars pour pouvoir verser un important dividende à ses actionnaires. Un paradoxe car l'entreprise possède 145 milliards de liquidités dont les deux tiers se trouvent planqués dans des paradis fiscaux. Si l'entreprise avait dû rapatrier une partie, elle aurait été contrainte de payer un impôt de 35% au trésor américain. Emprunter l'argent lui revient donc moins cher et lui permet d'éluider l'impôt.

*injuste* »<sup>11</sup>. François d'Assise (1182–1226), un peu avant lui, promeut un mode de vie en communauté qui n'utilise pas l'argent comme monnaie d'échange. Les « frères mineurs » ne peuvent accepter que de la nourriture et un toit en échange de leur travail. C'est le prix de leur liberté. Pour François, on ne touche pas à l'argent, même physiquement. De manière générale, dans les religions, l'argent en soi n'est pas un problème moral mais son usage – et par conséquent l'usure – en est un<sup>12</sup>.

À cette époque, la religion occupe une place centrale dans la société. Dans la doctrine et la théologie catholiques, argumentations éthique et religieuse sont intimement mêlées. Le prêt à intérêt, assimilé à l'usure, est considéré comme un vol car il est le fruit d'une injustice et d'une inégalité entre pauvres et riches, il engendre l'exploitation des uns par les autres. De plus, exiger un intérêt sur un prêt, c'est en quelque sorte monnayer le temps qui s'écoule entre le moment du « don » de l'argent et le moment de la récupération de la dette. À ce titre, l'usure est donc un « péché » à la fois vis-à-vis du frère humain et vis-à-vis de Dieu : « *En vendant du temps, l'usurier agit à l'encontre de Dieu qui en est le maître. Il fait fortune sans travailler, s'enrichit en dormant, ce qui est impensable au Moyen Âge. Par conséquent, il vole Dieu.* »<sup>13</sup>

Autrement dit, la question éthique est simple : que fait-on avec l'argent et particulièrement avec l'argent accumulé ? C'est cette question éthique qui stimule de plus en plus la réflexion des citoyens : que faire pour bien faire ? Sont-ils d'accord que leur épargne soit investie dans des secteurs comme le nucléaire, l'armement, l'exploitation du pétrole, dans l'économie des États qui bafouent les Droits de l'homme ou dans des entreprises qui exploitent les travailleurs et les enfants ? Aujourd'hui encore, Dexia Israël, la filiale du Groupe Dexia, persiste à financer la construction de colonies juives dans les territoires occupés palestiniens alors que ce groupe, dont l'État belge est actionnaire et garant à hauteur de 47 milliards d'euros, avait annoncé fin 2011 qu'il mettait sa filiale en vente. Qu'en pensent les épargnants ?

## **Conclusion : vers une banque coopérative**

Les dérives récentes des systèmes financiers et de l'économie capitaliste amènent de plus en plus de citoyens, d'associations et d'entreprises à imaginer des alternatives aux banques classiques. Les pouvoirs politiques s'en préoccupent aussi.

Les lignes qui précèdent mettent en évidence différentes raisons qui motivent cette recherche d'alternatives. Les arguments sont de deux types : économique et éthique.

Faire de l'argent avec l'argent est contreproductif pour l'économie réelle. Cette pratique génère des bulles financières qui, un jour ou l'autre, sont appelées à exploser comme ce fut le cas lors de la crise de 2008. La spéculation en vue d'un profit maximal met en péril le système économique et financier lui-même tout en fragilisant les équilibres sociaux et politiques. D'un point de vue strictement économique, il s'avère donc nécessaire de réinjecter l'argent de l'épargne dans les circuits de l'économie réelle et de permettre aux investisseurs et aux emprunteurs de trouver des crédits pour leurs projets. Et pour ce faire, il importe de rétablir un minimum de confiance entre les différents acteurs financiers.

À ces arguments d'ordre économique s'ajoutent des arguments d'ordre éthique. Quels choix de société les citoyens veulent-ils favoriser ? Ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter que leur épargne soutienne un développement social et économique plus juste et plus durable, en fonction des ressources limitées de la planète et de l'intérêt des générations futures. À cela s'ajoutent des exigences démocratiques : contrôle du politique, transparence des banques et

---

<sup>11</sup> La citation plus longue est celle-ci : « *Recevoir un intérêt pour de l'argent prêté est de soi injuste, car c'est faire payer ce qui n'existe pas ; ce qui constitue évidemment une inégalité contraire à la justice. [...] Quant à l'argent monnayé, Aristote remarque qu'il a été principalement inventé pour faciliter les échanges ; donc son usage propre et principal est d'être consommé, c'est-à-dire dépensé, puisque tel est son emploi dans les achats et les ventes. En conséquence, il est injuste en soi de se faire payer pour l'usage de l'argent prêté ; c'est ce en quoi consiste l'usure. Et comme on est tenu de restituer les biens acquis injustement, de même on est tenu de restituer l'argent reçu à titre d'intérêt.* » (T. D'AQUIN, *Somme théologique*, Deuxième partie, II, question 78, article 1).

<sup>12</sup> Voir D. DESCLIN, *Questions d'argent. Questions de sens I*, analyse 14, Namur, Cefoc, décembre 2012.

<sup>13</sup> B. BERTHET, *S'enrichir en dormant. L'argent et les religions*, Paris, DDB, 1998, p.68.

des flux financiers, participation aux décisions, lutte contre les inégalités dans le domaine économique-social, etc.

Ce sont ces constats et ces prises de conscience qui ont poussé New B à proposer la création d'une nouvelle banque. La forme coopérative de cette banque semble répondre le mieux aux attentes et aux exigences éthiques d'un public toujours plus large. Au début du mois de juillet 2013, plus de 40 000 coopérateurs décideront, ou pas, de se lancer dans l'aventure. Mais que propose New B ? Qu'est-ce qu'une « banque coopérative » ? Quels défis pour qu'un tel projet alternatif puisse aboutir ? Le second volet de cette analyse visera à éclairer ces questions.

Thierry Tilquin,  
Formateur permanent au Cefoc

### **Pour aller plus loin**

Bernard BERTHET, *S'enrichir en dormant. L'argent et les religions*, Paris, DDB, 1998, p.68.

Dominique DESCLIN, *Questions d'argent. Questions de sens !*, Namur, Cefoc, analyse n°14, décembre 2012.

*Faut-il brûler les banques ?*, revue *Ça m'intéresse Histoire*, n°18, mai-juin 2013, pp. 38-41.